

Campagne de recrutement 2022 des volontaires pour le Service national universel (SNU)

Madame, Monsieur,

Le mardi 9 novembre dernier, Madame Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès de Monsieur Jean Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, a lancé officiellement la **campagne de recrutement 2022 des volontaires** pour le **Service national universel (SNU)**.

La promotion 2022 du SNU s'adresse à **tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans**, filles et garçons, lycéens, apprentis, jeunes travailleurs, et jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent se porter volontaire pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale et qui souhaitent vivre cette expérience de cohésion dès le mois de février 2022.

En effet, fort de son succès lors des sessions précédentes et de l'engouement des jeunes volontaires, le SNU poursuit sa montée en charge. Ainsi, à compter du 8 novembre 2021, les jeunes peuvent s'inscrire aux différentes sessions du séjour de cohésion 2022 à savoir :

- **Du 13 au 25 février 2022** (attention : séjour non accessible aux collégiens de 3^{ème}, et aux lycéens de 1^{ère} et de Terminale générale, technologique et professionnelle)
- **Ou du 12 au 24 juin 2022** (attention : séjour non accessible aux collégiens de 3^{ème}, et aux lycéens de 1^{ère} et de Terminale générale, technologique et professionnelle)
- **Ou du 3 au 15 juillet 2022**

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer une culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société. Il comporte obligatoirement **un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général (MIG)**. Chaque jeune peut ensuite poursuivre son engagement au sein des dispositifs existants s'il le souhaite (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la gendarmerie, service civique, ...).

Ces séjours, pour les jeunes Icaunais, se dérouleront en dehors de leur département de résidence, en Bourgogne Franche-Comté. Tous les frais inhérents à la mise en œuvre du SNU sont pris en charge par l'État : transport, alimentation, activités, tenue, ...

Les jeunes vivront un moment de cohésion en internat, week-end compris, puis dans l'année qui suit, ils réaliseront leur MIG d'une durée de 12 jours ou 84 heures, auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou d'organismes publics, ou encore auprès de corps en uniforme.

Les activités organisées pendant le séjour partent de l'expérience des volontaires et sont largement ouvertes à la mise en situation. Elles sont systématiquement collectives et participatives : activités physiques, visites sur sites, témoignages d'autres jeunes engagés, échanges avec des témoins. Elles sont construites sur des principes de pédagogie active et d'éducation non-formelle.

Vous trouverez ci-joint le dossier de presse que je vous invite à consulter.

Je vous encourage vivement à communiquer auprès des jeunes que vous côtoyez et de leurs familles.

Toutes les informations sont également disponibles sur le site snu.gouv.fr sur lequel les jeunes ont **jusqu'au 17 décembre 2021 pour procéder à leur inscription pour le séjour de février et jusqu'en mars 2022 pour les séjours de juin et juillet.**

L'équipe du SNU du Service Départemental Jeunesse, Engagement, Sports de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale se tient à votre disposition.

Bien cordialement,

Valérie GABARD

Cheffe de service

Cheffe de projet SNU

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

DSDEN – SDJES 25 av. Pasteur - 89000 AUXERRE

Tél : 03.58.43.80.60 Port : 07.86.78.88.99

valerie.gabard@ac-dijon.fr



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne